

AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 19 mai 2026, qui se tiendra à compter de 19 h 30, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau à Wickham, statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située au 1203, rue Houle correspondant au lot 5 773 337 du cadastre du Québec :**

Cette demande de dérogation mineure porte sur l'élément suivant :

Implantation d'un garage

- autoriser qu'un garage soit implanté en cour avant, soit à une distance de 9,31 mètres de la ligne de lot avant au lieu d'être implanté en cour arrière ou en cour latérale, comme prescrit au Règlement de zonage 2024-03-986.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil concernant cette demande, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrit, au plus tard le 19 mai 2026, à 16 h :
 - par la poste au 893, rue Moreau Wickham (Québec) J0C 1S0;
 - par courriel à : dg@wickham.ca.
- En personne, lors de la séance du conseil municipal.

Les commentaires seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de la demande.

DONNÉ À WICKHAM CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL 2026

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière